

Le Code du travail (Art. R. 4141-2) et le Code de la construction et de l'habitation (règlement de sécurité des établissements recevant du public) imposent aux employeurs et exploitants de former le personnel à l'utilisation des moyens de secours et sur la conduite à tenir en cas d'incendie.

FORMATION DES PERSONNELS : MANIPULATION DES EXTINCTEURS ET EXERCICE D'ÉVACUATION - INC17

(Type de bâtiments concernés : ERP et ERT)



FORMATION
OBLIGATOIRE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Comprendre le mécanisme de développement d'un feu
- Appréhender les grands principes de la prévention incendie
- Savoir agir devant un début d'incendie
- Savoir procéder à l'évacuation en appliquant les consignes
- Manipuler un extincteur

PUBLIC CONCERNÉ

Les membres du personnel

DURÉE : 1/2 journée de formation.

LE FEU ET LA PRÉVENTION

- Les principales causes d'incendie
- Les effets de l'incendie sur l'homme
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les objectifs de la prévention
- Le contexte réglementaire

PROTECTION, ALARME ET ALERTE DES SECOURS

- La protection individuelle face à un incendie
- Les moyens d'alarme et d'alerte
- Prévenir et accueillir les secours

EXERCICE D'ÉVACUATION SUR SITE

- La procédure d'évacuation du site
- Organisation d'un exercice d'évacuation
- Débriefing en salle

COMBATTRE UN DÉBUT D'INCENDIE

- Les classes de feux
- Les différents types d'extincteurs
- La manipulation des différents types d'extincteurs
- Exercice pratique sur simulateur d'incendie (bac à feu réel)

TARIF

Formation adaptée et dispensée exclusivement pour votre structure : nous consulter pour les tarifs.

PROGRAMME

Sécurité incendie et Accessibilité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Sécurité incendie

Systèmes de sécurité incendie